



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique bancaire

Question au Gouvernement n° 254

Texte de la question

AVENIR DES CAISSES D'ÉPARGNE

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Brard, pour le groupe des député-e-s communistes et républicains.

M. Jean-Pierre Brard. Monsieur le Premier ministre, nous assistons à une accélération de la mise en cause du service public d'intérêt national et nous avons le sentiment que vous développez une politique semblable à celle menée par Mme Thatcher, la rondeur en plus. Ce que vous avez annoncé pour France Télécom donne quelque crédit à ce que nous affirmons.

Aujourd'hui, nous assistons à de grandes manœuvres dans le secteur financier et bancaire. M. Bouton, le président de la Société générale, a rendu un rapport à la demande du MEDEF alors qu'il est mis en examen pour une grave affaire de fraude. L'un des principaux dirigeants du Crédit agricole vient aussi d'être mis en examen pour grave malversation. Mais un nouveau personnage est apparu, qui me fait penser à notre bon Jean de La Fontaine dont vous connaissez certainement la fable *Le Coche et la Mouche*, monsieur le Premier ministre. En voici un extrait (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française*) :

« Une mouche survient, et des chevaux s'approche,
« Prétend les animer par son bourdonnement,
« Pique l'un, pique l'autre, et pense à tout moment
« Qu'elle fait aller la machine,

...

« Elle s'en attribue uniquement la gloire,
« Va, vient, fait l'empressee : il semble que ce soit
« Un sergent de bataille, allant en chaque endroit
« Faire avancer ses gens et hâter la victoire. »

M. le président. Monsieur Brard, posez votre question, s'il vous plaît !

M. Jean-Pierre Brard. En l'occurrence, la mouche s'appelle Charles Milhaud, président des caisses d'épargne, apprenti banquier et apprenti sorcier. Comme la mouche, M. Milhaud va de-çi de-là, rachetant un fonds de pension de l'armée grecque, essayant de mettre la main sur une banque tunisienne ou roumaine. Il attaque la Caisse des dépôts, principal appui financier des grandes politiques publiques, et, par tant d'ouvrage mis en appétit, il veut engloutir la Caisse nationale de prévoyance.

M. le président. Monsieur Brard, il faut arrêter votre fable !

M. Jean-Pierre Brard. J'en arrive à ma question, monsieur le président, si vous voulez bien ne pas

m'interrompre ! (*Exclamations sur divers bancs.*)

M. le président. Monsieur Brard, si vous ne voulez pas que je vous interrompe, respectez votre temps de parole ! Vous l'avez dépassé, et si cela continue je vous arrêterai ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.*)

M. Jean-Pierre Brard. Ma question est simple. Monsieur le Premier ministre, allez-vous protéger les dizaines de millions de Français qui, sou à sou, ont mis patiemment leurs économies de côté...

M. le président. Monsieur Brard, je vais vous interrompre !

M. Jean-Pierre Brard. ... et les ont déposées dans les caisses d'épargne, de ce Rastignac de la finance qu'est M. Milhaud ?

M. le président. Monsieur Brard, je vous interromps !

M. Jean-Pierre Brard. Allez-vous protéger les petits déposants ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat, aux professions libérales et à la consommation.

M. Renaud Dutreil, secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat, aux professions libérales et à la consommation. Monsieur le député, je vous remercie de l'hommage que vous rendez à Jean de La Fontaine, mais j'imagine que, pour vous, le modèle de gestion dans le secteur bancaire, c'est la façon dont la gauche a géré le Crédit lyonnais (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle*), laissant aux contribuables une ardoise de plus de 20 milliards d'euros !

M. Richard Mallié. France Télécom aussi !

M. le secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat, aux professions libérales et à la consommation. Le Gouvernement a une stratégie très claire dans le secteur bancaire, vous avez pu en juger par ses décisions concernant le Crédit lyonnais. Alors que le gouvernement précédent avait beaucoup tergiversé, Francis Mer, en instaurant une procédure totalement transparente, respectant l'égalité entre les candidats et préservant les intérêts patrimoniaux de l'Etat, a permis à la banque de sortir rapidement de l'incertitude.

S'agissant de la Caisse des dépôts et consignations, le Gouvernement entend conforter ses missions d'intérêt général. Je pense bien évidemment à sa contribution au renouvellement urbain, au soutien aux PME, à la gestion sous mandat des caisses de retraite publiques, à la gestion de l'épargne publique. Mais qui trop embrasse mal étreint, monsieur le député. Il faut donc clarifier les missions de la Caisse des dépôts et consignations. C'est ce que Francis Mer a entrepris, dans l'intérêt de cette communauté bancaire qui, aujourd'hui, a besoin de performances et d'être rassurée sur la stratégie à conduire. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Brard](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (7^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 254

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : PME, commerce, artisanat, professions libérales et consommation

Ministère attributaire : PME, commerce, artisanat, professions libérales et consommation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 2002

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 12 décembre 2002